



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 6 avril 2011 — N° 13

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 47.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce) fait une déclaration concernant le Jour du tartan.

Mme Ouellet (Vachon) fait une déclaration concernant la Semaine des adultes en formation et l'Écriteau.

M. Bolduc (Jean-Talon) fait une déclaration concernant la publication du livre « Ayiti 12 janvyè 2010 : nou pa ka blye ».

M. Blanchet (Drummond) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean-François Houle.

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Kathia Guénard et à la Maison de la culture de Waterloo.

6 avril 2011

Mme Vien (Bellechasse) fait une déclaration concernant la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.

M. Charette (Deux-Montagnes) fait une déclaration concernant l'élection de M. Michel Martelly à la présidence d'Haïti.

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de souligner la contribution de M. Marcus Tabachnick à l'éducation publique au Québec.

Mme Richard (Duplessis) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme France Bouffard.

Mme Thériault (Anjou) fait une déclaration afin de présenter des excuses aux membres de l'Assemblée nationale.

À 10 h 01, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 10.

6 avril 2011

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Dutil, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport sur le suivi de la *Loi modifiant le code de la sécurité routière et le code de procédure pénale concernant la perception des amendes*;

(Dépôt n° 114-20110406)

Le rapport des activités des coroners pour l'année civile 2010.

(Dépôt n° 115-20110406)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 17 février 2011 par Mme Richard (Duplessis), concernant l'entretien hivernal de la route 138;

(Dépôt n° 116-20110406)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 16 février 2011 par M. Khadir (Mercier), le 21 février 2011 par M. Pagé (Labelle), Mme Maltais (Taschereau), M. Gaudreault (Jonquière), M. Charette (Deux-Montagnes) et M. Turcotte (Saint-Jean), le 24 février 2011 par M. Villeneuve (Berthier) et Mme Roy (Lotbinière) et le 17 mars 2011 par M. McKay (L'Assomption), concernant l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste.

(Dépôt n° 117-20110406)

M. le président dépose :

Les prévisions budgétaires 2011-2012 et le rapport financier préliminaire pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011 du Directeur général des élections du Québec;

(Dépôt n° 118-20110406)

6 avril 2011

Les prévisions budgétaires 2011-2012 et le rapport financier préliminaire pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011 de la Commission de la représentation électorale du Québec;

(Dépôt n° 119-20110406)

Une lettre, datée du 31 mars 2011, adressée au président de l'Assemblée, par M. Thierry Vandal, président-directeur général d'Hydro-Québec, concernant une demande de transmission des contrats de moins de 50 000 \$ octroyés par Hydro-Québec pour la période de 2000 à 2010 et aux engagements pris par Hydro-Québec à cet égard;

(Dépôt n° 120-20110406)

Une lettre, datée du 5 avril 2011, que lui a adressée M. François Ouimet, député de Marquette et deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, concernant sa démission comme président de la Commission de l'économie et du travail et comme membre de la Commission des institutions, de la Commission des relations avec les citoyens et de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité;

(Dépôt n° 121-20110406)

Le nouveau diagramme de l'Assemblée en date du 6 avril 2011.

(Dépôt n° 122-20110406)

Dépôts de rapports de commissions

M. Bachand (Arthabaska), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 29, 30, 31 mars et le 5 avril 2011, a poursuivi le débat sur le discours du budget.

(Dépôt n° 123-20110406)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme St-Amand (Trois-Rivières) dépose :

6 avril 2011

L'extrait d'une pétition, signée par 2 579 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le programme Allocation-logement.

(Dépôt n° 124-20110406)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltrie), présente une motion concernant M. Bertrand Cantat; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Moreau, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, conjointement avec M. Drainville (Marie-Victorin), M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltrie), propose :

QUE l'Assemblée nationale réitère son opposition à une participation financière du gouvernement fédéral dans le projet hydroélectrique du Bas-Churchill, considérant que le Québec a assumé seul, et dans l'affirmation de ses compétences, le coût total de ses installations hydroélectriques.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

6 avril 2011

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 7 en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

Conformément à l'article 129 du Règlement, Mme Charlebois, whip en chef du gouvernement, propose :

QUE le député de Chomedey soit nommé membre permanent de la Commission de l'économie et du travail;

QUE ce changement prenne effet immédiatement.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 94, Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale et dans certains établissements.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre et de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 133, Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement.

6 avril 2011

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, dans le cadre du mandat d'initiative concernant la sécurité des approvisionnements en produits pétroliers, se réunira en séance publique afin d'entendre les représentants de Ultramar; et en séance de travail afin de recevoir des informations et des documents de Ultramar.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours sur le budget

L'Assemblée reprend le débat suspendu lors de la séance du 29 mars 2011 sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Khadir (Mercier), Mme Marois, chef de l'opposition officielle, Mme Richard (Marguerite-D'Youville), Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), M. McKay (L'Assomption) et M. Bergeron (Verchères), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Le débat terminé, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, déclare ces motions pour formuler un grief recevables.

Puis, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, entreprend la mise aux voix des motions pour formuler un grief présentées au cours du débat.

Est d'abord mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Khadir (Mercier). Cette motion se lit comme suit :

6 avril 2011

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son budget 2011-2012 qui, pour rétablir l'équilibre budgétaire, réduit l'accessibilité et compromet la qualité des services publics, notamment en réduisant l'accessibilité aux études universitaires, en retardant le développement des services de garde à contribution réduite et en refusant d'aller chercher les revenus nécessaires auprès d'entreprises et d'individus qui en auraient les moyens.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **8** en annexe)

Pour : **1** Contre : **112** Abstention : **1**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de Mme Marois, chef de l'opposition officielle. Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour le budget 2011-2012 qui a rompu le contrat moral qu'il avait avec la population québécoise quant au partage de l'effort pour revenir à l'équilibre budgétaire.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **9** en annexe)

Pour : **52** Contre : **62** Abstention : **1**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de Mme Richard (Marguerite-D'Youville). Cette motion se lit comme suit :

6 avril 2011

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour n'avoir pas donné de réelles pistes de solution pour venir en aide aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage dans son budget 2011-2012.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 10 en annexe)

Pour : **53** Contre : **62** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir brisé son engagement de créer 15 000 nouvelles places en garderie pour les jeunes familles québécoises.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 11 en annexe)

Pour : **53** Contre : **62** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. McKay (L'Assomption). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son manque de rigueur dans la gestion des ressources naturelles québécoises.

6 avril 2011

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **12** en annexe)

Pour : **53** Contre : **62** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Bergeron (Verchères). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour n'avoir pas pris les moyens pour lutter efficacement contre la collusion et la corruption, notamment, au premier chef, par le déclenchement d'une commission d'enquête sur l'industrie de la construction, l'octroi des contrats, des permis, des subventions et le financement des partis politiques.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **13** en annexe)

Pour : **53** Contre : **62** Abstention : **0**

Est enfin mise aux voix la motion de M. Bachand, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **14** en annexe)

Pour : **62** Contre : **53** Abstention : **0**

6 avril 2011

À 13 h 04, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 01.

Débat sur le discours d'ouverture

L'Assemblée reprend le débat ajourné le 31 mars 2011 sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Charest, premier ministre et sur les motions pour formuler un grief présentées par Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Khadir (Mercier), M. Marceau (Rousseau), M. Gaudreault (Jonquière), M. Blanchet (Drummond), Mme Lapointe (Crémazie), M. Aussant (Nicolet-Yamaska), M. Kotto (Bourget) et Mme Richard (Marguerite-D'Youville) et Mme Maltais (Taschereau) sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Le débat terminé, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, déclare ces motions pour formuler un grief recevables.

Puis, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, entreprend la mise aux voix des motions pour formuler un grief présentées au cours du débat.

Est d'abord mise aux voix la motion pour formuler un grief de Mme Marois, chef de l'opposition officielle. Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral et son premier ministre pour leur absence de vision et de réalisme quant aux attentes des Québécois dans le discours inaugural, notamment illustré par leur incapacité à contrôler la croissance de la dette, leur refus d'imposer un moratoire sur l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste, ainsi que leur refus obstiné de déclencher une enquête publique et indépendante sur l'industrie de la construction, sur l'octroi de contrats publics, de permis ou de subventions ainsi que sur le financement des partis politiques.

6 avril 2011

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **15** en annexe)

Pour : **50** Contre : **60** Abstention : **3**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Khadir (Mercier). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour son refus d'accéder aux demandes légitimes de la majorité de la population concernant la mise sur pied d'une commission d'enquête publique sur les liens entre le financement des partis politiques et l'octroi des contrats gouvernementaux, d'implanter un moratoire sur les gaz de schiste et d'annuler les mesures tarifaires prévues dans le budget 2010 touchant la classe moyenne et les personnes à faibles revenus.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **16** en annexe)

Pour : **50** Contre : **60** Abstention : **3**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Marceau (Rousseau). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral en place qui est à lui seul responsable du quart de la dette accumulée par le gouvernement du Québec.

6 avril 2011

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 17 en annexe)

Pour : **52** Contre : **61** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Gaudreault (Jonquière). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son incohérence et son manque de vision dans sa gestion de nos ressources énergétiques.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 18 en annexe)

Pour : **53** Contre : **60** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Blanchet (Drummond). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son refus d'assurer la primauté de la langue et de la culture d'expression française à titre d'outil de rayonnement international, de ressource d'intégration harmonieuse des immigrants et d'expression de la fierté nationale des Québécoises et des Québécois.

Un vote par appel nominal est exigé.

6 avril 2011

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **19** en annexe)

Pour : **53** Contre : **60** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de Mme Lapointe (Crémazie). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son incurie à l'endroit des aînés vulnérables et pour son refus obstiné à mettre en œuvre immédiatement un plan d'urgence pour faire face à la crise qui sévit dans les soins et la sécurité des aînés.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **20** en annexe)

Pour : **53** Contre : **60** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Aussant (Nicolet-Yamaska). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son refus de vouloir reconnaître que la souveraineté du Québec, c'est-à-dire le contrôle de tous ses impôts, le vote de toutes ses lois et la signature de tous ses traités, est une condition essentielle au plein développement économique du Québec.

Un vote par appel nominal est exigé.

6 avril 2011

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **21** en annexe)

Pour : **50** Contre : **63** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Kotto (Bourget). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral et son premier ministre pour leur absence de vision et de volonté relativement à une réelle intégration de l'ensemble de nos immigrants à la société québécoise.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **22** en annexe)

Pour : **53** Contre : **60** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de Mme Richard (Marguerite-D'Youville). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son incompréhension des réels besoins en éducation.

Un vote par appel nominal est exigé.

6 avril 2011

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **23** en annexe)

Pour : **53** Contre : **60** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de Mme Maltais (Taschereau). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son incapacité à apporter des solutions aux problèmes du système de santé québécois, particulièrement à celui de l'engorgement des urgences, son aveuglement face à la privatisation des services publics de santé et son maintien de la contribution santé.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **24** en annexe)

Pour : **50** Contre : **60** Abstention : **3**

Est enfin mise aux voix la motion de M. Charest, premier ministre, proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **25** en annexe)

Pour : **60** Contre : **53** Abstention : **0**

6 avril 2011

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, propose que le principe du projet de loi n° 89, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'en renforcer le respect, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 7 avril 2011, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 17 h 56, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 7 avril 2011, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

6 avril 2011

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Moreau, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, conjointement avec M. Drainville (Marie-Victorin), M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltrie) :

(Vote n° 7)

POUR - 117

Arcand	Cloutier	Leclair	Rathé
Auclair	Corbeil	L'Écuyer	Rebello
Aussant	Courchesne	Léger	Reid
Bachand	Cousineau	Lehouillier	Richard
(Outremont)	Curzi	Lemay	(Marguerite-D'Youville)
Bachand	D'Amour	Lessard	Richard
(Arthabaska)	Deltell	MacMillan	(Duplessis)
Beauchamp	Diamond	Malavoy	Robert
Beaudoin	Doyer	Maltais	Rotiroti
(Rosemont)	Drainville	Mamelonet	Simard
Beaudoin	Drolet	Marceau	(Dubuc)
(Mirabel)	Dubourg	Marcoux	Simard
Bergeron	Dufour	Marois	(Richelieu)
Bergman	Dutil	Marsan	Simard
Bernard	Ferland	Matte	(Kamouraska-Témiscouata)
Bernier	Fournier	McKay	Sklavounos
Bérubé	Gaudreault	Ménard	St-Amand
Billette	(Hull)	Moreau	St-Arnaud
Blais	Gaudreault	Morin	St-Pierre
Blanchet	(Jonquière)	Normandeau	Thériault
Bolduc	Gautrin	Ouellet	Tomassi
Bonnardel	Gignac	Ouellette	Traversy
Boucher	Girard	Pagé	Tremblay
Bouillé	Gonthier	Paquet	Trottier
Boulet	Grondin	Paradis	Turcotte
Caire	Hamad	Pelletier	Vallée
Carrière	Hivon	(Saint-Hyacinthe)	Vallières
Champagne	Huot	Pelletier	Vien
Charbonneau	James	(Rimouski)	Villeneuve
Charest	Kelley	Picard	Weil
Charette	Khadir	Pigeon	Whissell
Charlebois	Kotto	Pinard	
Chevarie	Lapointe	Poirier	

6 avril 2011

Sur la motion pour formuler un grief de M. Khadir (Mercier) :

(Vote n° 8)

POUR - 1

Khadir

CONTRE - 112

Arcand	Cloutier	L'Écuyer	Rebello
Auclair	Corbeil	Léger	Reid
Aussant	Courchesne	Lehouillier	Richard
Bachand	Cousineau	Lemay	(Duplessis)
(Outremont)	Curzi	Lessard	Richard
Bachand	D'Amour	MacMillan	(Marguerite-D'Youville)
(Arthabaska)	Deltell	Malavoy	Robert
Beauchamp	Diamond	Maltais	Rotiroti
Beaudoin	Doyer	Mamelonet	Simard
(Mirabel)	Drainville	Marceau	(Kamouraska-Témiscouata)
Beaudoin	Drolet	Marcoux	Simard
(Rosemont)	Dubourg	Marois	(Dubuc)
Bergeron	Dufour	Marsan	Simard
Bergman	Dutil	Matte	(Richelieu)
Bernard	Ferland	Ménard	Sklavounos
Bernier	Fournier	Moreau	St-Amand
Bérubé	Gaudreault	Morin	St-Arnaud
Billette	(Jonquière)	Normandeau	St-Pierre
Blais	Gaudreault	Ouellet	Thériault
Blanchet	(Hull)	Ouellette	Tomassi
Bolduc	Gautrin	Pagé	Traversy
Bonnardel	Gignac	Paquet	Tremblay
Boucher	Girard	Paradis	Trottier
Bouillé	Gonthier	Pelletier	Vallée
Boulet	Groncin	(Saint-Hyacinthe)	Vallières
Carrière	Hamad	Pelletier	Vien
Champagne	Hivon	(Rimouski)	Villeneuve
Charbonneau	Huot	Picard	Weil
Charest	James	Pigeon	Whissell
Charette	Kelley	Pinard	
Charlebois	Kotto	Poirier	
Chevarie	Leclair	Rathé	

ABSTENTION - 1

Lapointe

6 avril 2011

Sur la motion pour formuler un grief de Mme Marois, chef de l'opposition officielle :

(Vote n° 9)

POUR - 52

Aussant	Deltell	Maltais	Richard
Beaudoin	Doyer	Marceau	<i>(Duplessis)</i>
<i>(Mirabel)</i>	Drainville	Marois	Robert
Beaudoin	Dufour	McKay	Simard
<i>(Rosemont)</i>	Ferland	Ouellet	<i>(Richelieu)</i>
Bergeron	Gaudreault	Pagé	Simard
Bérubé	<i>(Jonquière)</i>	Pelletier	<i>(Kamouraska-Témiscouata)</i>
Blanchet	Girard	<i>(Saint-Hyacinthe)</i>	St-Arnaud
Bonnardel	Grondin	Pelletier	Traversy
Boucher	Hivon	<i>(Rimouski)</i>	Tremblay
Bouillé	Kotto	Picard	Trottier
Champagne	Lapointe	Pinard	Villeneuve
Charette	Leclair	Poirier	
Cloutier	Léger	Ratthé	
Cousineau	Lemay	Rebello	
Curzi	Malavoy	Richard	

(Marguerite-D'Youville)

CONTRE - 62

Arcand	Charlebois	James	Pigeon
Auclair	Chevarie	Kelley	Reid
Bachand	Corbeil	L'Écuyer	Rotiroti
<i>(Outremont)</i>	Courchesne	Lehouillier	Simard
Bachand	D'Amour	Lessard	<i>(Dubuc)</i>
<i>(Arthabaska)</i>	Diamond	MacMillan	Sklavounos
Beauchamp	Drolet	Mamelonet	St-Amand
Bergman	Dubourg	Marcoux	St-Pierre
Bernard	Dutil	Marsan	Thériault
Bernier	Fournier	Matte	Tomassi
Billette	Gaudreault	Ménard	Vallée
Blais	<i>(Hull)</i>	Moreau	Vallières
Bolduc	Gautrin	Morin	Vien
Boulet	Gignac	Normandeau	Weil
Carrière	Gonthier	Ouellette	Whissell
Charbonneau	Hamad	Paquet	
Charest	Huot	Paradis	

ABSTENTION - 1

Khadir

6 avril 2011

Sur la motion pour formuler un grief de Mme Richard (Marguerite-D'Youville) :

(Vote n° 10)

POUR - 53

Aussant	Doyer	Marceau	Robert
Beaudoin	Drainville	Marois	Simard
(Rosemont)	Dufour	McKay	(Richelieu)
Beaudoin	Ferland	Ouellet	Simard
(Mirabel)	Gaudreault	Pagé	(Kamouraska-Témiscouata)
Bergeron	(Jonquière)	Pelletier	St-Arnaud
Bérubé	Girard	(Rimouski)	Traversy
Blanchet	Grondin	Pelletier	Tremblay
Bonnardel	Hivon	(Saint-Hyacinthe)	Trottier
Boucher	Khadir	Picard	Villeneuve
Bouillé	Kotto	Pinard	
Champagne	Lapointe	Poirier	
Charette	Leclair	Ratthé	
Cloutier	Léger	Rebello	
Cousineau	Lemay	Richard	
Curzi	Malavoy	(Duplessis)	
Deltell	Maltais	Richard	
		(Marguerite-D'Youville)	

CONTRE - 62

Arcand	Charlebois	James	Pigeon
Auclair	Chevarie	Kelley	Reid
Bachand	Corbeil	L'Écuyer	Rotiroti
(Arthabaska)	Courchesne	Lehouillier	Simard
Bachand	D'Amour	Lessard	(Dubuc)
(Outremont)	Diamond	MacMillan	Sklavounos
Beauchamp	Drolet	Mamelonet	St-Amand
Bergman	Dubourg	Marcoux	St-Pierre
Bernard	Dutil	Marsan	Thériault
Bernier	Fournier	Matte	Tomassi
Billette	Gaudreault	Ménard	Vallée
Blais	(Hull)	Moreau	Vallières
Bolduc	Gautrin	Morin	Vien
Boulet	Gignac	Normandeau	Weil
Carrière	Gonthier	Ouellette	Whissell
Charbonneau	Hamad	Paquet	
Charest	Huot	Paradis	

6 avril 2011

Sur la motion pour formuler un grief de Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) :

(Vote n° 11)

(Identique au vote n° 10)

Sur la motion pour formuler un grief de M. McKay (L'Assomption) :

(Vote n° 12)

(Identique au vote n° 10)

6 avril 2011

Sur la motion pour formuler un grief de M. Bergeron (Verchères) :

(Vote n° 13)

POUR - 53

Aussant	Doyer	Marceau	Robert
Beaudoin	Drainville	Marois	Simard
<i>(Rosemont)</i>	Dufour	McKay	<i>(Richelieu)</i>
Beaudoin	Ferland	Ouellet	Simard
<i>(Mirabel)</i>	Gaudreault	Pagé	<i>(Kamouraska-Témiscouata)</i>
Bergeron	<i>(Jonquière)</i>	Pelletier	St-Arnaud
Bérubé	Girard	<i>(Rimouski)</i>	Traversy
Blanchet	Grondin	Pelletier	Tremblay
Bonnardel	Hivon	<i>(Saint-Hyacinthe)</i>	Trottier
Boucher	Khadir	Picard	Villeneuve
Bouillé	Kotto	Pinard	
Champagne	Lapointe	Poirier	
Charette	Leclair	Ratthé	
Cloutier	Léger	Rebello	
Cousineau	Lemay	Richard	
Curzi	Malavoy	<i>(Duplessis)</i>	
Deltell	Maltais	Richard	
		<i>(Marguerite-D'Youville)</i>	

CONTRE - 62

Arcand	Charlebois	James	Pigeon
Auclair	Chevarie	Kelley	Reid
Bachand	Corbeil	L'Écuyer	Rotiroti
<i>(Arthabaska)</i>	Courchesne	Lehouillier	Simard
Bachand	D'Amour	Lessard	<i>(Dubuc)</i>
<i>(Outremont)</i>	Diamond	MacMillan	Sklavounos
Beauchamp	Drolet	Mamelonet	St-Amand
Bergman	Dubourg	Marcoux	St-Pierre
Bernard	Dutil	Marsan	Thériault
Bernier	Fournier	Matte	Tomassi
Billette	Gaudreault	Ménard	Vallée
Blais	<i>(Hull)</i>	Moreau	Vallières
Bolduc	Gautrin	Morin	Vien
Boulet	Gignac	Normandeau	Weil
Carrière	Gonthier	Ouellette	Whissell
Charbonneau	Hamad	Paquet	
Charest	Huot	Paradis	

6 avril 2011

Sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement :

(Vote n° 14)

POUR - 62

Arcand	Charlebois	James	Pigeon
Auclair	Chevarie	Kelley	Reid
Bachand	Corbeil	L'Écuyer	Rotiroti
<i>(Outremont)</i>	Courchesne	Lehouillier	Simard
Bachand	D'Amour	Lessard	<i>(Dubuc)</i>
<i>(Arthabaska)</i>	Diamond	MacMillan	Sklavounos
Beauchamp	Drolet	Mamelonet	St-Amand
Bergman	Dubourg	Marcoux	St-Pierre
Bernard	Dutil	Marsan	Thériault
Bernier	Fournier	Matte	Tomassi
Billette	Gaudreault	Ménard	Vallée
Blais	<i>(Hull)</i>	Moreau	Vallières
Bolduc	Gautrin	Morin	Vien
Boulet	Gignac	Normandeu	Weil
Carrière	Gonthier	Ouellette	Whissell
Charbonneau	Hamad	Paquet	
Charest	Huot	Paradis	

CONTRE - 53

Aussant	Doyer	Marceau	Robert
Beaudoin	Drainville	Marois	Simard
<i>(Mirabel)</i>	Dufour	McKay	<i>(Richelieu)</i>
Beaudoin	Ferland	Ouellet	Simard
<i>(Rosemont)</i>	Gaudreault	Pagé	<i>(Kamouraska-Témiscouata)</i>
Bergeron	<i>(Jonquière)</i>	Pelletier	St-Arnaud
Bérubé	Girard	<i>(Rimouski)</i>	Traversy
Blanchet	Grondin	Pelletier	Tremblay
Bonnardel	Hivon	<i>(Saint-Hyacinthe)</i>	Trottier
Boucher	Khadir	Picard	Villeneuve
Bouillé	Kotto	Pinard	
Champagne	Lapointe	Poirier	
Charette	Leclair	Ratthé	
Cloutier	Léger	Rebello	
Cousineau	Lemay	Richard	
Curzi	Malavoy	<i>(Marguerite-D'Youville)</i>	
Deltell	Maltais	Richard	
		<i>(Duplessis)</i>	

6 avril 2011

Sur la motion pour formuler un grief de Mme Marois, chef de l'opposition officielle :

(Vote n° 15)

POUR - 50

Aussant	Curzi	Malavoy	Richard
Beaudoin	Doyer	Maltais	<i>(Marguerite-D'Youville)</i>
<i>(Rosemont)</i>	Drainville	Marceau	Robert
Beaudoin	Dufour	Marois	Simard
<i>(Mirabel)</i>	Ferland	McKay	<i>(Kamouraska-Témiscouata)</i>
Bédard	Gaudreault	Ouellet	Simard
Bergeron	<i>(Jonquière)</i>	Pagé	<i>(Richelieu)</i>
Bérubé	Girard	Pelletier	St-Arnaud
Blanchet	Hivon	<i>(Rimouski)</i>	Traversy
Boucher	Khadir	Pelletier	Tremblay
Bouillé	Kotto	<i>(Saint-Hyacinthe)</i>	Trottier
Champagne	Lapointe	Pinard	Turcotte
Charette	Leclair	Poirier	Villeneuve
Cloutier	Léger	Ratthé	
Cousineau	Lemay	Richard	
		<i>(Duplessis)</i>	

CONTRE - 60

Arcand	Charest	Hamad	Ouellette
Auclair	Charlebois	Huot	Paquet
Bachand	Chevarie	James	Paradis
<i>(Arthabaska)</i>	Corbeil	Kelley	Pigeon
Bachand	Courchesne	L'Écuyer	Reid
<i>(Outremont)</i>	D'Amour	Lehouillier	Rotiroti
Beauchamp	Diamond	Lessard	Simard
Bergman	Drolet	MacMillan	<i>(Dubuc)</i>
Bernard	Dubourg	Mamelonet	Sklavounos
Bernier	Dutil	Marcoux	St-Amand
Billette	Fournier	Marsan	St-Pierre
Blais	Gaudreault	Matte	Thériault
Bolduc	<i>(Hull)</i>	Ménard	Vallée
Boulet	Gautrin	Moreau	Vien
Carrière	Gignac	Morin	Weil
Charbonneau	Gonthier	Normandeau	Whissell

ABSTENTION - 3

Bonnardel	Deltell	Grondin
-----------	---------	---------

6 avril 2011

Sur la motion pour formuler un grief de M. Khadir (Mercier) :

(Vote n° 16)

(Identique au vote n° 15)

6 avril 2011

Sur la motion pour formuler un grief de M. Marceau (Rousseau) :

(Vote n° 17)

POUR - 52

Aussant	Curzi	Malavoy	Richard
Beaudoin (Rosemont)	Deltell	Maltais	(Marguerite-D'Youville)
Beaudoin (Mirabel)	Doyer	Marceau	Robert
Bédard	Drainville	Marois	Simard
Bergeron	Dufour	McKay	(Kamouraska-Témiscouata)
Bérubé	Ferland	Ouellet	Simard
Blanchet	Gaudreault	Pagé	(Richelieu)
Bonnardel	(Jonquière)	Pelletier	St-Arnaud
Boucher	Girard	(Saint-Hyacinthe)	Traversy
Bouillé	Grondin	Pelletier	Tremblay
Champagne	Hivon	(Rimouski)	Trottier
Charette	Kotto	Pinard	Turcotte
Cloutier	Lapointe	Poirier	Villeneuve
Cousineau	Leclair	Rathé	
	Léger	Richard	
	Lemay	(Duplessis)	

CONTRE - 61

Arcand	Charlebois	James	Paradis
Auclair	Chevarie	Kelley	Pigeon
Bachand (Arthabaska)	Corbeil	Khadir	Reid
Bachand (Outremont)	Courchesne	L'Écuyer	Rotiroti
Beauchamp	D'Amour	Lehouillier	Simard
Bergman	Diamond	Lessard	(Dubuc)
Bernard	Drolet	MacMillan	Sklavounos
Bernier	Dubourg	Mamelonet	St-Amand
Billette	Dutil	Marcoux	St-Pierre
Blais	Fournier	Marsan	Thériault
Bolduc	Gaudreault	Matte	Vallée
Boulet	(Hull)	Ménard	Vien
Carrière	Gautrin	Moreau	Weil
Charbonneau	Gignac	Morin	Whissell
Charest	Gonthier	Normandeu	
	Hamad	Ouellette	
	Huot	Paquet	

6 avril 2011

Sur la motion pour formuler un grief de M. Gaudreault (Jonquière) :

(Vote n° 18)

POUR - 53

Aussant	Deltell	Maltais	Robert
Beaudoin	Doyer	Marceau	Simard
(<i>Rosemont</i>)	Drainville	Marois	(<i>Richelieu</i>)
Beaudoin	Dufour	McKay	Simard
(<i>Mirabel</i>)	Ferland	Ouellet	(<i>Kamouraska-Témiscouata</i>)
Bédard	Gaudreault	Pagé	St-Arnaud
Bergeron	(<i>Jonquière</i>)	Pelletier	Traversy
Bérubé	Girard	(<i>Saint-Hyacinthe</i>)	Tremblay
Blanchet	Grondin	Pelletier	Trottier
Bonnardel	Hivon	(<i>Rimouski</i>)	Turcotte
Boucher	Khadir	Pinard	Villeneuve
Bouillé	Kotto	Poirier	
Champagne	Lapointe	Ratthé	
Charette	Leclair	Richard	
Cloutier	Léger	(<i>Marguerite-D'Youville</i>)	
Cousineau	Lemay	Richard	
Curzi	Malavoy	(<i>Duplessis</i>)	

CONTRE - 60

Arcand	Chevarie	Huot	Paquet
Auclair	Corbeil	James	Paradis
Bachand	Courchesne	Kelley	Pigeon
(<i>Arthabaska</i>)	D'Amour	L'Écuyer	Reid
Beauchamp	Diamond	Lehouillier	Rotiroti
Bergman	Drolet	Lessard	Simard
Bernard	Dubourg	MacMillan	(<i>Dubuc</i>)
Bernier	Dutil	Mamelonet	Sklavounos
Billette	Fournier	Marcoux	St-Amand
Blais	Gagnon-Tremblay	Marsan	St-Pierre
Bolduc	Gaudreault	Matte	Thériault
Boulet	(<i>Hull</i>)	Ménard	Vallée
Carrière	Gautrin	Moreau	Vien
Charbonneau	Gignac	Morin	Weil
Charest	Gonthier	Normandeau	Whissell
Charlebois	Hamad	Ouellette	

6 avril 2011

Sur la motion pour formuler un grief de M. Blanchet (Drummond) :

(Vote n° 19)

(Identique au vote n° 18)

Sur la motion pour formuler un grief de Mme Lapointe (Crémazie) :

(Vote n° 20)

(Identique au vote n° 18)

6 avril 2011

Sur la motion pour formuler un grief de M. Aussant (Nicolet-Yamaska) :

(Vote n° 21)

POUR - 50

Aussant	Curzi	Malavoy	Richard
Beaudoin (<i>Rosemont</i>)	Doyer	Maltais	(<i>Duplessis</i>)
Beaudoin (<i>Mirabel</i>)	Drainville	Marceau	Robert
Bédard	Dufour	Marois	Simard
Bergeron	Ferland	McKay	(<i>Richelieu</i>)
Bérubé	Gaudreault (<i>Jonquière</i>)	Ouellet	Simard
Blanchet	Girard	Pagé	(<i>Kamouraska-Témiscouata</i>)
Boucher	Hivon	Pelletier	St-Arnaud
Bouillé	Khadir	(<i>Saint-Hyacinthe</i>)	Traversy
Champagne	Kotto	Pelletier	Tremblay
Charette	Lapointe	(<i>Rimouski</i>)	Trottier
Cloutier	Leclair	Pinard	Turcotte
Cousineau	Léger	Poirier	Villeneuve
	Lemay	Ratthé	
		Richard	
		(<i>Marguerite-D'Youville</i>)	

CONTRE - 63

Arcand	Charest	Grondin	Ouellette
Auclair	Charlebois	Hamad	Paquet
Bachand (<i>Outremont</i>)	Chevarie	Huot	Paradis
Bachand (<i>Arthabaska</i>)	Corbeil	James	Pigeon
Beauchamp	Courchesne	Kelley	Reid
Bergman	D'Amour	L'Écuyer	Rotiroti
Bernard	Deltell	Lehouillier	Simard
Bernier	Diamond	Lessard	(<i>Dubuc</i>)
Billette	Drolet	MacMillan	Sklavounos
Blais	Dubourg	Mamelonet	St-Amand
Bolduc	Dutil	Marcoux	St-Pierre
Bonnardel	Fournier	Marsan	Thériault
Boulet	Gaudreault	Matte	Vallée
Carrière	(<i>Hull</i>)	Ménard	Vien
Charbonneau	Gautrin	Moreau	Weil
	Gignac	Morin	Whissell
	Gonthier	Normandeau	

6 avril 2011

Sur la motion pour formuler un grief de M. Kotto (Bourget) :

(Vote n° 22)

POUR - 53

Aussant	Deltell	Maltais	Robert
Beaudoin (<i>Rosemont</i>)	Doyer	Marceau	Simard
Beaudoin (<i>Mirabel</i>)	Drainville	Marois	(<i>Richelieu</i>)
	Dufour	McKay	Simard
	Ferland	Ouellet	(<i>Kamouraska- Témiscouata</i>)
Bédard	Gaudreault	Pagé	St-Arnaud
Bergeron	(<i>Jonquière</i>)	Pelletier	Traversy
Bérubé	Girard	(<i>Rimouski</i>)	Tremblay
Blanchet	Groncin	Pelletier	Trottier
Bonnardel	Hivon	(<i>Saint-Hyacinthe</i>)	Turcotte
Boucher	Khadir	Pinard	Villeneuve
Bouillé	Kotto	Poirier	
Champagne	Lapointe	Rathé	
Charette	Leclair	Richard	
Cloutier	Léger	(<i>Duplessis</i>)	
Cousineau	Lemay	Richard	
Curzi	Malavoy	(<i>Marguerite-D'Youville</i>)	

CONTRE - 60

Arcand	Charest	Hamad	Ouellette
Auclair	Charlebois	Huot	Paquet
Bachand	Chevarie	James	Paradis
(<i>Outremont</i>)	Corbeil	Kelley	Pigeon
Bachand	Courchesne	L'Écuyer	Reid
(<i>Arthabaska</i>)	D'Amour	Lehouillier	Rotiroti
Beauchamp	Diamond	Lessard	Simard
Bergman	Drolet	MacMillan	(<i>Dubuc</i>)
Bernard	Dubourg	Mamelonet	Sklavounos
Bernier	Dutil	Marcoux	St-Amand
Billette	Fournier	Marsan	St-Pierre
Blais	Gaudreault	Matte	Thériault
Bolduc	(<i>Hull</i>)	Ménard	Vallée
Boulet	Gautrin	Moreau	Vien
Carrière	Gignac	Morin	Weil
Charbonneau	Gonthier	Normandeu	Whissell

6 avril 2011

Sur la motion pour formuler un grief de Mme Richard (Marguerite-D'Youville) :

(Vote n° 23)

(Identique au vote n° 22)

6 avril 2011

Sur la motion pour formuler un grief de Mme Maltais (Taschereau) :

(Vote n° 24)

POUR - 50

Aussant	Curzi	Malavoy	Richard
Beaudoin (<i>Rosemont</i>)	Doyer	Maltais	(<i>Duplessis</i>)
Beaudoin (<i>Mirabel</i>)	Drainville	Marceau	Robert
Bédard	Dufour	Marois	Simard
Bergeron	Ferland	McKay	(<i>Kamouraska-Témiscouata</i>)
Bérubé	Gaudreault (<i>Jonquière</i>)	Ouellet	Simard
Blanchet	Girard	Pagé	(<i>Richelieu</i>)
Boucher	Hivon	Pelletier	St-Arnaud
Bouillé	Khadir	(<i>Saint-Hyacinthe</i>)	Traversy
Champagne	Kotto	Pelletier	Tremblay
Charette	Lapointe	(<i>Rimouski</i>)	Trottier
Cloutier	Leclair	Pinard	Turcotte
Cousineau	Léger	Poirier	Villeneuve
	Lemay	Ratthé	
		Richard	
		(<i>Marguerite-D'Youville</i>)	

CONTRE - 60

Arcand	Charest	Hamad	Ouellette
Auclair	Charlebois	Huot	Paquet
Bachand (<i>Outremont</i>)	Chevarie	James	Paradis
Bachand (<i>Arthabaska</i>)	Corbeil	Kelley	Pigeon
Beauchamp	Courchesne	L'Écuyer	Reid
Bergman	D'Amour	Lehouillier	Rotiroti
Bernard	Diamond	Lessard	Simard
Bernier	Drolet	MacMillan	(<i>Dubuc</i>)
Billette	Dubourg	Mamelonet	Sklavounos
Blais	Dutil	Marcoux	St-Amand
Bolduc	Fournier	Marsan	St-Pierre
Boulet	Gaudreault	Matte	Thériault
Carrière	(<i>Hull</i>)	Ménard	Vallée
Charbonneau	Gautrin	Moreau	Vien
	Gignac	Morin	Weil
	Gonthier	Normandeau	Whissell

ABSTENTION - 3

Bonnardel	Deltell	Grondin
-----------	---------	---------

6 avril 2011

Sur la motion de M. Charest, premier ministre, proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement :

(Vote n° 25)

POUR - 60

Arcand	Charest	Hamad	Ouellette
Auclair	Charlebois	Huot	Paquet
Bachand	Chevarie	James	Paradis
(<i>Outremont</i>)	Corbeil	Kelley	Pigeon
Bachand	Courchesne	L'Écuyer	Reid
(<i>Arthabaska</i>)	D'Amour	Lehouillier	Rotiroti
Beauchamp	Diamond	Lessard	Simard
Bergman	Drolet	MacMillan	(<i>Dubuc</i>)
Bernard	Dubourg	Mamelonet	Sklavounos
Bernier	Dutil	Marcoux	St-Amand
Billette	Fournier	Marsan	St-Pierre
Blais	Gaudreault	Matte	Thériault
Bolduc	(<i>Hull</i>)	Ménard	Vallée
Boulet	Gautrin	Moreau	Vien
Carrière	Gignac	Morin	Weil
Charbonneau	Gonthier	Normandeau	Whissell

CONTRE - 53

Aussant	Deltell	Maltais	Robert
Beaudoin	Doyer	Marceau	Simard
(<i>Mirabel</i>)	Drainville	Marois	(<i>Richelieu</i>)
Beaudoin	Dufour	McKay	Simard
(<i>Rosemont</i>)	Ferland	Ouellet	(<i>Kamouraska-Témiscouata</i>)
Bédard	Gaudreault	Pagé	St-Arnaud
Bergeron	(<i>Jonquière</i>)	Pelletier	Traversy
Bérubé	Girard	(<i>Saint-Hyacinthe</i>)	Tremblay
Blanchet	Grondin	Pelletier	Trottier
Bonnardel	Hivon	(<i>Rimouski</i>)	Turcotte
Boucher	Khadir	Pinard	Villeneuve
Bouillé	Kotto	Poirier	
Champagne	Lapointe	Ratthé	
Charette	Leclair	Richard	
Cloutier	Léger	(<i>Duplessis</i>)	
Cousineau	Lemay	Richard	
Curzi	Malavoy	(<i>Marguerite-D'Youville</i>)	